

ARCHÉOLOGIE DE LA BAUME DE BARTHÉLEMY À SAINT-RAPHAËL

par Daniel BRENTCHALOFF

La Baume de Barthélemy, improprement baptisée “grotte de Saint-Barthélemy” par les géographes de l’époque moderne, est citée déjà dans un texte de la fin du XIII^e siècle (j’aurai l’occasion de revenir dans un prochain article sur cette appellation). Son nom s’est étendu plus tard au “rocher” qui la surplombe, à une petite “calanque” toute proche et à un îlot voisin.



Figure 1 : Situation du “Rocher de Saint-Barthélemy” entre la Pointe d’Anthéor et le Cap Roux
Extrait de la carte IGN au 1 : 25 000 3544 ET (FRÉJUS ST-RAPHAËL)

Elle est géographiquement située dans le massif de l’Estérel à 75 m du bord de la mer, à mi-chemin entre la Pointe d’Anthéor et le Cap Roux (figure 1). Au pied en forte pente de la face sud de l’imposant dyke de porphyre qui se découpe verticalement dans le paysage jusqu’à 203 m d’altitude, la baume est perchée à 38 m au-dessus du niveau de la mer. Difficilement accessible par voie terrestre (ancien “chemin de la douane” accidenté et peu fréquenté) elle était d’un abord plus direct et plus aisé par voie de mer. Mais ce n’est qu’après la création en 1903 de la route littorale dite “Nouvelle Corniche” (figure 2) qu’elle est devenue visible pour les voyageurs et a

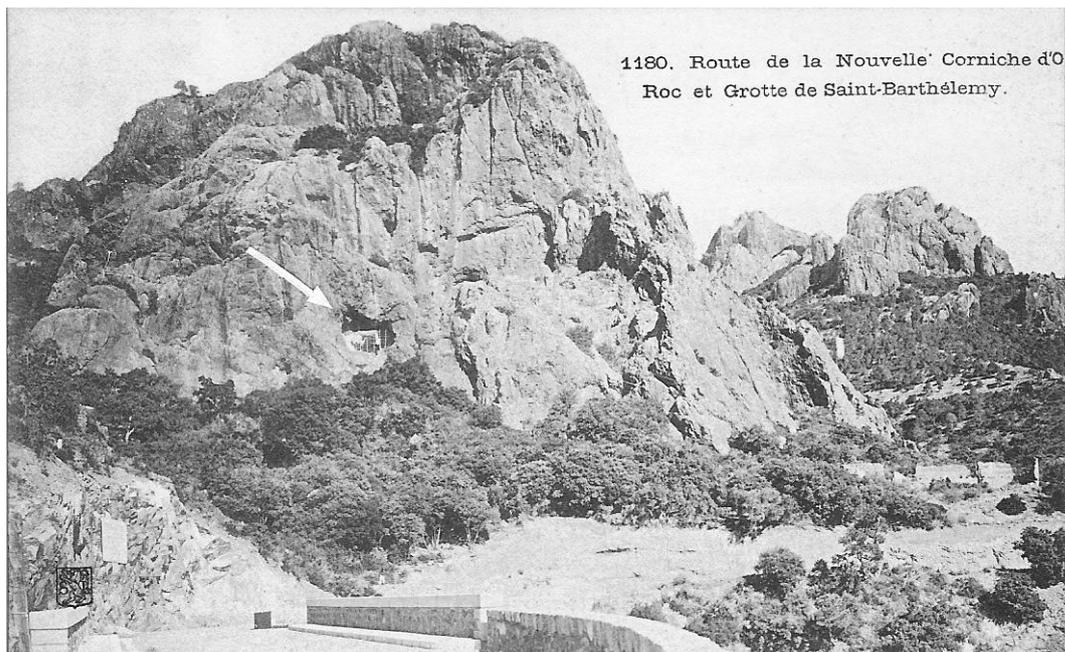


Figure 2 : Vue de la baume perchée au-dessus de la RN 98, "Nouvelle Corniche", en 1903.

attiré depuis lors quelques promeneurs et curieux. L'ouverture béante comme une bouche ouverte (figure 3) aurait dû attiser l'intuition des chercheurs, mais il ne s'est pas trouvé parmi eux un seul archéologue pour s'intéresser à ce lieu prometteur. Son isolement dans un désert rocheux peu engageant, protégé de plus par une dense barrière végétale d'épineux, ne les a pas encouragés à s'aventurer dans ces parages. Faute de prospection spécialement organisée, le site est resté absent des cartes archéologiques successives jusqu'à notre intervention.



Figure 3 : Ouverture de la baume au pied du Rocher de Saint-Barthélemy
(Photo Laurence Lassalle, 2008)

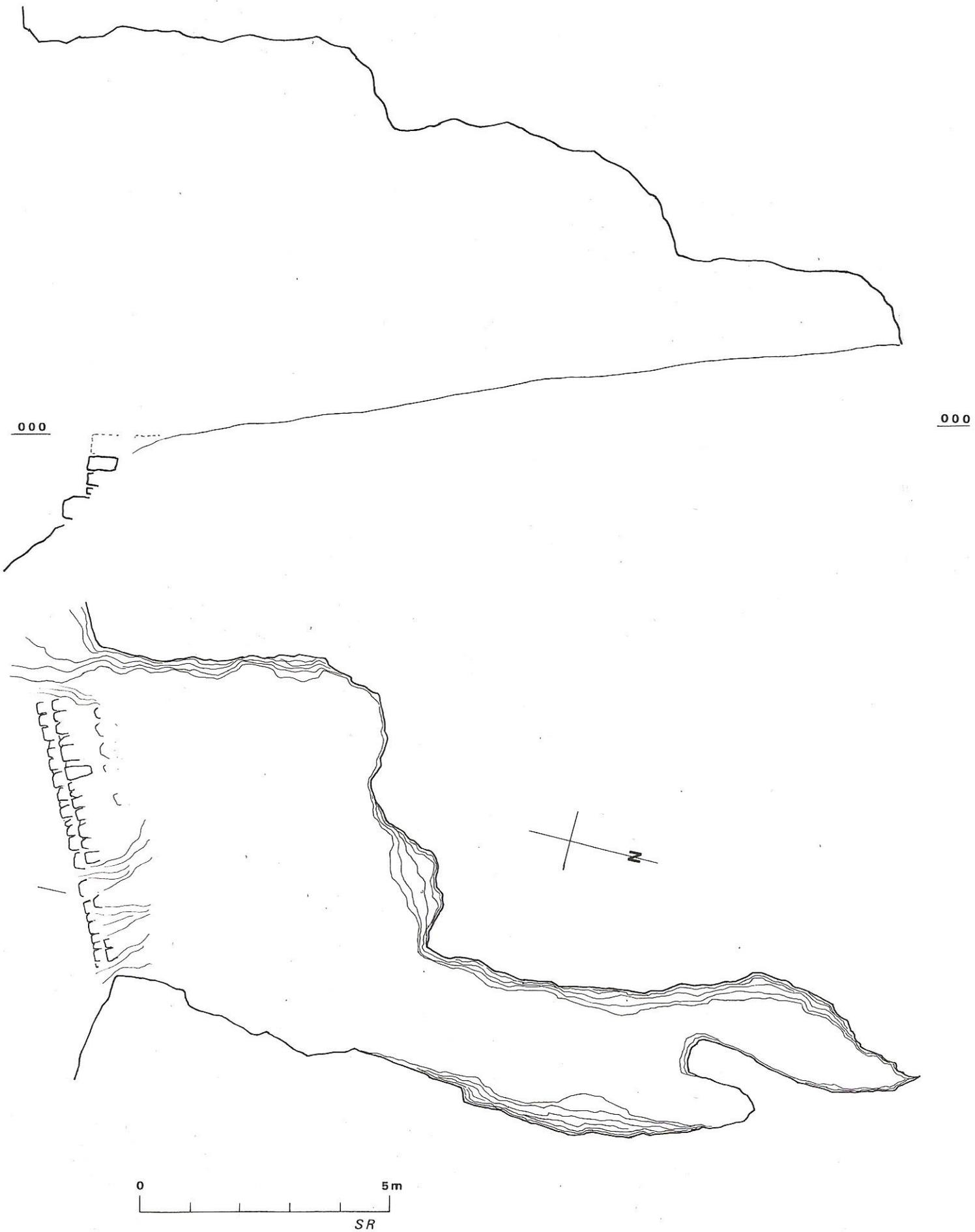


Figure 4 : Coupe longitudinale et plan de la grotte, échelle 1/100
(Relevé et dessin Sylvestre Roucole, 2008)

Reconnaissance et identification archéologique

Dans un premier temps, le Groupe de Recherche Archéologique (Fréjus – Saint-Raphaël) a visité plusieurs fois la Baume de Barthélemy et ses abords en contrebas du glacis qui lui donne accès au sud. Les seuls résultats notables des observations de surface en avant de la grotte se résument à la récolte de quelques morceaux de panses d'amphores cylindriques (*Africano grande*) et aussi de nombreux fragments de tuiles à rebord romaines, dont un mesurable (ci-après, n° 9) appartenant aux productions de l'Antiquité tardive (IV^e-V^e s.). La surface intérieure de la grotte ne présentait aucun indice visible d'occupation antique. Il est néanmoins certain que les débris romains retrouvés au dehors ne peuvent avoir d'autre provenance. À la fin des années 1980, on pouvait affirmer, sans plus d'éléments datants, que la grotte avait connu une période d'occupation durant l'Antiquité tardive.

Une deuxième campagne de prospection méthodique a eu lieu entre 1992 et 1996 dans le cadre de l'A.T.P. "Fréjus-Argens" organisée par le C.R.A. de Sophia-Antipolis (G.B. Rogers dir.). Elle a été facilitée par le débroussaillage intensif de la zone concernée, consécutif à un feu de forêt providentiel. Les fortes précipitations qui ont suivi ont nettoyé le terrain et raviné les pentes. C'est dans ces espaces découverts entre rocailles et racines que les principaux vestiges archéologiques de l'occupation antique de la grotte sont apparus, outre ceux déjà signalés ci-dessus.

Inventaire des mobiliers datants

Les fragments atypiques de panses d'amphores et une vingtaine de tessons informes de céramique commune à pâte claire ont été laissés sur place. Seuls sont exploitables pour la chronologie du site les petits mobiliers suivants (figures 5 à 7) :

Céramique estampée africaine, claire D (note 1).

1. Fond de plat décoré en couronne de palmettes, rouelles dentelées et carrés réticulés. f. Hayes 67, style A, env. 320-470.
2. Fond de plat décoré en couronne de palmettes et rosettes à huit lobes. Même style, même datation.
3. Fond de plat (brûlé) décoré en couronne de palmettes et rouelles entremêlées. La petite taille des poinçons oriente la datation vers la fin du IV^e s.

Céramique à pâte grise DSP (note 2).

4. Bord d'assiette de forme Rigoir 4 à pâte micacée. Production régionale de l'Antiquité tardive (V^e s.).

Céramique commune locale.

5. Bord d'écuelle ou jatte de grand diamètre (ø 29 cm) à pâte épurée orangée, micacée. Production régionale du II^e ou III^e s.

Pierre ollaire.

6. Bord de marmite cylindrique (ø 25 cm) tournée en roche tendre de teinte noirâtre (IV^e - VI^e s.).

Pointes d'amphores.

7. Fond d'amphore ovoïde (?) reposant sur une pointe épaissie en bouton. Le type n'est pas facilement identifiable et peut être source de confusion. Cependant nous suivons notre première idée, confortée par le point de vue de Michel Bonifay, rapprochant cet individu du type Almagro 51c, originaire de Lusitanie à la fin du IV^e siècle. Les épaves sous-marines très proches, *Chrétienne "D"* et *Dramont "F"*, transportaient quelques amphores de Lusitanie, mais à fond pointu.
8. Fond à pointe incomplète mais caractéristique du type *Africano grande*, classée Africaine II, originaire de la province romaine d'Afrique (Tunisie) et importée en Gaule principalement à la fin du IV^e siècle et début du V^e. L'épave *Dramont "E"*, bien datée par ses nombreuses monnaies (G.B. Rogers) en contenait un gros chargement.

Tuiles à rebord (nombreux fragments).

9. Fragment mesurable d'une demi-tuile plate à rebord mince en terre rougeâtre. La largeur (partie inférieure) est de 34 cm ; épaisseur, 1,8 cm. Elle porte près du bord une marque digitale en forme de V. Ce spécimen correspond aux productions des IV^e ou V^e siècles telles qu'on les retrouve dans les tombes datées de l'Antiquité tardive.

Pièce de monnaie en bronze.

10. Ae 3 (ø 17 mm).
DN VALEN-S PF AVG, buste de Valens à dr.
RESTITV-TOR REIP / PCONST, Empereur, labarum et Victoire.
Valens (364-367). Atelier d'Arles. *LRBC*, II, 474.

Pièce de monnaie en bronze.

11. Ae 2 (ø 22 mm).
DN MAG MAXI-MVS PF AVG, buste de Magnus Maximus à dr.
REPARATIO-REIPVB / PCON, Empereur et captif.
Magnus Maximus (383-387). Atelier d'Arles. *LRBC*, II, 553.

- [12]. Du même site, une troisième monnaie en bronze "illisible" est signalée par la Carte archéologique du Var (CAG 83-2, 1999, p. 680). Une simple indication de module (diamètre, épaisseur) et de poids aurait pu servir à dater cette pièce au demi-siècle près. Ce n'est pas le cas.
- [-]. Un siliqua de Constantin III (407-411) a été trouvé sur la *via Iulia Augusta*, aux environs de La Cabre (note 3). C'était la seule pièce de monnaie romaine de l'Estérel connue et identifiée jusqu'ici.

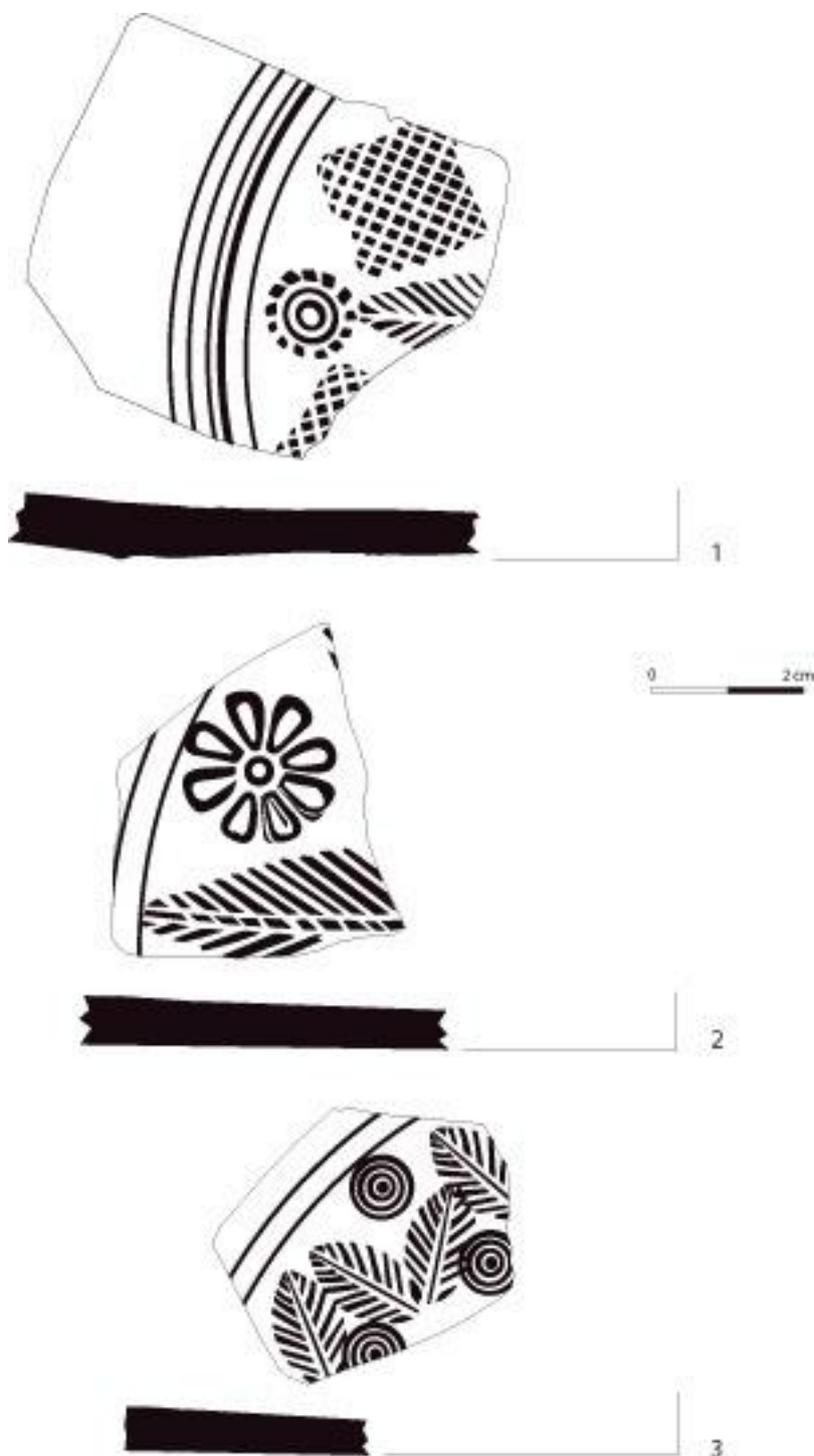


Figure 5 : Fragments de plats décorés de sigillée africaine claire D. (1 à 3)
(Infographie Lucien Rivet et Sylvie Saulnier. Grandeur nature).

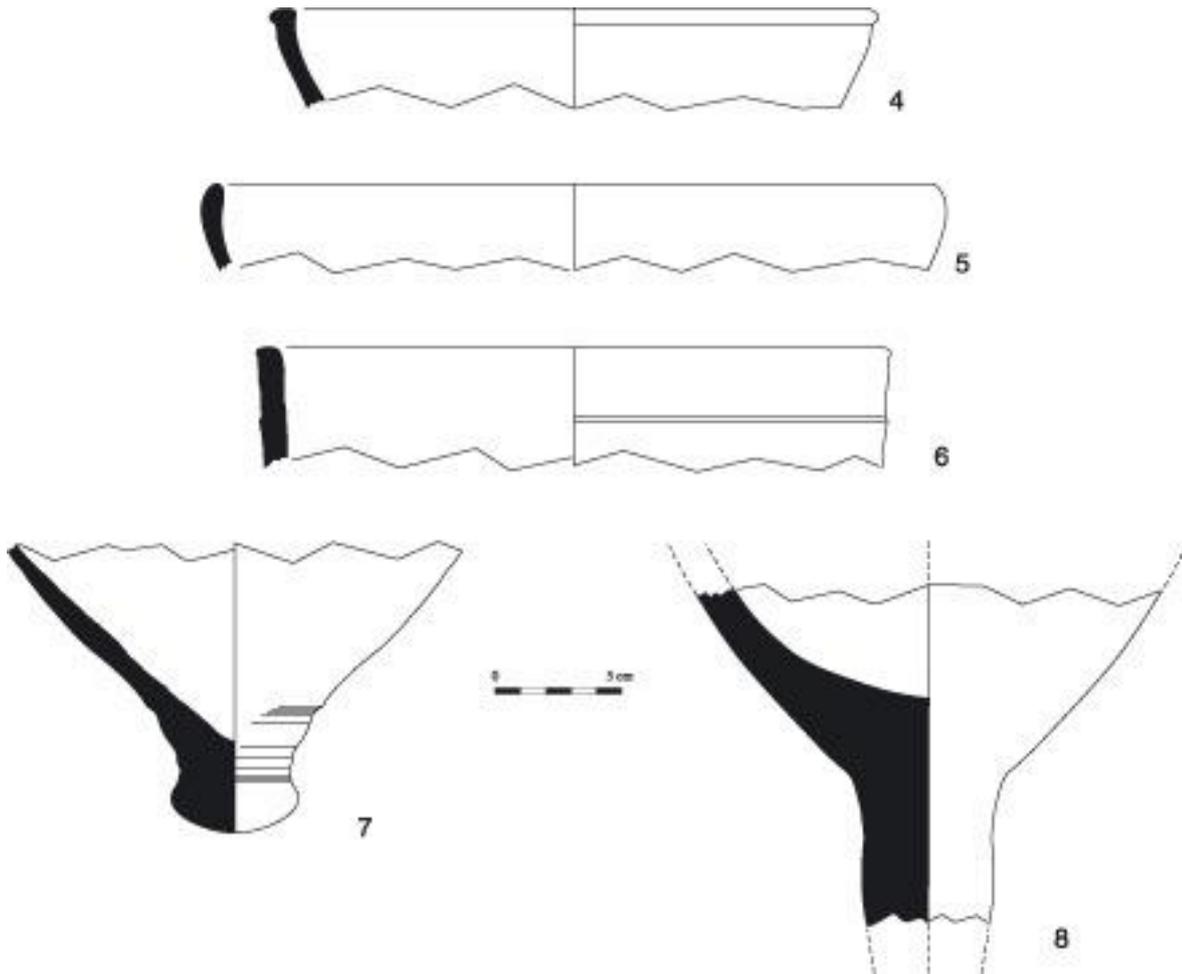
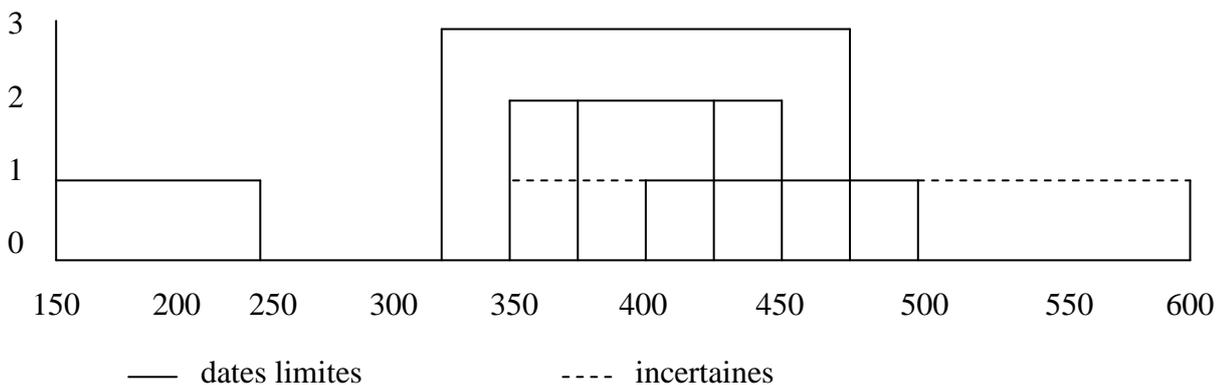


Figure 6 : 4 : céramique à pâte grise DSP
 5 : céramique commune locale
 6 : pierre ollaire
 7 et 8 : pointes d'amphores

Cumul des données chronologiques des éléments datables

Une première période, avant le milieu du III^e siècle, est représentée par un seul témoin céramique. Les datations lâches pour les autres éléments de l'Antiquité tardive couvrent principalement les IV^e et V^e siècles avec une plus importante concentration entre 350 et 450. Les deux monnaies permettent de resserrer les dates limites de la deuxième période entre 375 et 425.



La Baume aménagée (figure 4)

La Baume de Barthélemy est la plus vaste et la plus profonde des grottes (ou baumettes) qui ne sont pas nombreuses dans l'Estérel. Idéalement exposée au sud-est, son ouverture de 6 m de large et 8 m de haut a été barrée à une époque indéterminée par une muraille en pierres sèches dont il reste quelques assises sur toute la largeur. La fonction du soubassement, tel qu'on peut encore le voir, a été de retenir un terrassement horizontal de la surface interne imposé par la forte pente du rocher. Il faut redresser le soutènement de façade d'au moins 1,5 m pour rétablir le sol d'origine, ce qui peut expliquer le déversement (et non le rejet) du mobilier archéologique à l'extérieur. Les tuiles du Bas-Empire qu'on a retrouvées devaient abriter tout ou partie de l'entrée.

Plan et coupe de la figure 4 montrent en arrière du mur de façade une salle voûtée à l'état naturel de 6 à 7,5 m de largeur pour 6 à 6,5 m de profondeur, soit environ 45 m². Un couloir large d'un peu plus de 2 m la prolonge encore de 10 m sous un plafond qui décroît rapidement de 5,70 à 2,20 et 1 m. On ne lit sur les parois aucune trace d'excavation manuelle, mais des traces de mortier sont visibles sur le côté droit du couloir, délimitant à quelques mètres du fond un espace fermé.

Les lieux et les aménagements que je viens de décrire ne sont pas ceux d'un abri provisoire, ni d'une "bergerie" (la nature accidentée du terrain s'y oppose), mais ceux d'un véritable habitat relativement bien daté de la fin du IV^e siècle ou début du V^e.

Il reste à lui donner une véracité historique.



Figure 7 : Fragment décoré n° 1 ci-dessus
(Photo Yves Rigoir)

Notes

1. Les tessons ont été examinés par les céramologues de la *Cathma*, Lucien Rivet, Michel Bonifay et Yves Rigoir qui ont confirmé et surtout précisé mes premières identifications.
2. Identification approuvée par Y. Rigoir, auteur de la typologie des DSP. Les datations sont encore flottantes pour le Bas-Empire.
3. Th. de Ville d'Avray, communication au Congrès des Sociétés Savantes de Provence (II), Arles, 1909, p. 57-59.